

Centre commercial : le nouveau visage de Mériadeck

Pages 18 et 19

JEUX CADEAUX

Chaque semaine un super cadeau A GAGNER !

Chaque jour une nouvelle chance Rendez-vous en page JEUX

Partageons plus que l'information

JEUDI 6 JUILLET 2017 - 1,20€
www.sudouest.fr



Recalé ou reçu ? L'affichage des résultats du bac reste un grand moment d'émotion. PHOTO GUILLAUME BONNAUD/RSO

Gironde : tous les résultats du baccalauréat

EXAMENS C'était hier l'heure de vérité pour les candidats au baccalauréat, toujours nombreux à se retrouver devant les établissements pour l'affichage des résultats. Pages 20 et de 20j à 24

Hommage Simone Veil entrera au Panthéon

Pages 2 et 3

Un patron de bar agressé à Saint-Michel



Le propriétaire de l'établissement situé rue des faures souffre de multiples fractures. ARCHIVES F.C.

BORDEAUX Le patron du bar El Boqueron a été violemment passé à tabac mardi après la manifestation organisée dans le quartier contre les incivilités. P. 15

Otage au Mali Ils veulent sauver leur tante des griffes d'al-Qaïda

Page 7

R 20319 26260 1.20€



HORS-SÉRIE

LGV

Paris à 2 heures de Bordeaux : ce que ça change

Histoire et images du chantier, impact environnemental et économique, nouveautés de la LGV

56 pages | 3€

En vente chez votre marchand de journaux | Dans la limite des stocks disponibles

Partageons plus que l'information

SUD OUEST

Sud Ouest Eco

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE



EN HAUSSE

Cheops Technology
Cheops Technology (Canéjan), spécialiste des infrastructures informatiques sécurisées (450 salariés, 98,5 millions d'euros de chiffre d'affaires), réalisera une acquisition aux États-Unis : quatre sociétés réalisant entre 80 et 550 millions de dollars de chiffre d'affaires sont étudiées par le PDG, Nicolas Leroy-Fleuriot.



EN BAISSÉ

Hôtel du Palais à Biarritz
Le groupe Four Seasons, qui devait piloter la remise à niveau du palace Hôtel du Palais, à Biarritz, a passé la main. Le groupe hôtelier n'a pas obtenu de la société d'économie mixte Socomix qu'elle s'engage à hauteur de 65 millions d'euros pour les travaux. La Socomix doit retrouver un partenaire d'ici la fin d'octobre.

Pérenniser les aides pour développer le bio

AGRICULTURE Un pacte régional a été signé, hier, à Bordeaux

À l'occasion de la venue en Gironde de Phil Hogan (lire en page 4), commissaire européen à l'Agriculture, un pacte régional pour développer l'agriculture bio a été signé. C'était à l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV), la « Mecque » de la recherche viticole. « L'agriculture bio pèse 5 % du secteur en Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'en atteindre 10 % en 2020. La consommation est croissante, il faut l'alimenter », a précisé Alain Rousset, président de la Région.

Des subventions sur dix ans

« Produire en bio entraîne des coûts supérieurs à cause des investissements et du temps nécessaires ». Un message pour Phil Hogan car une partie des subventions allouées aux

agriculteurs qui franchissent le pas vient de Bruxelles... et il faudrait les pérenniser lors de la réforme de la PAC à l'horizon 2020.

En additionnant les aides européennes, nationales et régionales, 106 millions d'euros sont consacrés au bio, sur cinq ans (2014-2020), dans notre région. Un agriculteur est aidé pendant cinq ans au titre de la conversion du conventionnel au bio (c'est 450 euros/héctare pour un vigneron), puis cinq autres au titre dit « du maintien », pour compenser les pertes de revenu (autour de 220 euros/héctare, toujours pour un vigneron).

Toujours via la Région, par où transitent ces aides, 2 autres millions vont aux instances professionnelles pour aider les volontaires. Enfin, nombre d'aides versées aux agriculteurs sont bonifiées si ces derniers sont en bio.

César Compadre

Le Pays basque,

INNOVATION Le projet Ocean Tech, financé à hauteur de 20 millions d'euros par les collectivités, devrait faire de la Côte basque le centre mondial de référence des sports de glisse, en fédérant start-up et grands groupes

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

« C'est en Nouvelle-Aquitaine que la filière glisse est le mieux représentée. 80 % des entreprises européennes du secteur y sont en effet implantées », rappelle Christophe Seiller, le responsable d'Eurosima. Un cluster, lancé en 1999 à Hossegor (40), qui fédère 220 acteurs pesant ensemble 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 5 000 emplois.

Depuis que des Californiens ont fait émerger le surf sur la Côte basque à la fin des années 50, une industrie des sports de glisse d'une exceptionnelle richesse s'est constituée dans la région. Les plus grandes marques du secteur ont choisi d'implanter ici leur siège social européen, à l'image de Quiksilver et de Rip Curl. Tribord, la marque étendard dans les sports nautiques du groupe Decathlon, a, quant à elle, installé son centre mondial de conception dans l'ancienne criée du port de pêche d'Hendaye (64).

Maîtriser toute la chaîne

Mais, malgré la proximité de l'océan et de la communauté de surfers, la plupart de ces leaders du secteur ont la majorité de leurs prestataires pour la conception et le design de leurs produits en Asie. « Conséquence, les délais de fabrication et d'innovation sont tellement longs que les marques n'ont guère le temps de les tester dans l'eau, avant la mise sur le marché. C'est pourquoi il n'y a que deux col-

lections par an, contre une par mois pour certains acteurs de la mode », explique-t-il.

Conscient qu'il y a un fort potentiel d'emplois à créer sur le territoire en maîtrisant l'ensemble de la chaîne de production, l'Agglomération Sud Pays basque a lancé à l'automne 2014 un grand projet, Ocean Tech, visant à doter la côte d'infrastructures de pointe pour favoriser l'innovation, centrée sur l'utilisateur. Et ce, au moment où l'industrie recherche un second souffle, après avoir subi une grave crise ces dernières années, en particulier au sein de sa branche surfwear. L'ambition est forte : devenir le centre de référence mondial pour la conception numérique de produits

et services innovants dédiés à la glisse et aux sports aquatiques. D'ailleurs, « Ocean Tech rassemble les acteurs du secteur au Pays basque, dans les Landes, mais aussi au Pays basque espagnol », fait remarquer Manuel de

Lara, le « pilote » du projet au sein de l'Agglomération.

Si les ambitions sont grandes, les moyens aussi sont de taille. La Communauté d'agglomération Pays basque (née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de 158 communes rassemblant 295 972 habitants, NDLR) met 20 millions d'euros sur la table



pour développer trois sites, qui seront les piliers du projet. À Saint-Jean-de-Luz, le fort de Socoa, aujourd'hui inutilisé, va être entièrement rénové pour devenir un campus de recherche et accueillir en résidence des chercheurs internationaux à l'horizon 2020.

En outre, des masters dédiés à la filière (ingénierie des sports de glisse...) de l'université de Bordeaux et du Pays basque espagnol y seront transférés. Quelques kilomètres plus loin, l'ancien entrepôt logistique de Quiksilver va être réaménagé en « halle créative » de prototype sur 2 500 m², avec au-

PUBLI-INFO

Le bon sens de l'expert



Mathieu LEMARIE
Responsable du développement régional Sud-Ouest
Crédit Agricole Assurances

Contrats responsables : votre contrat santé collective est-il en conformité ?

Pour l'entreprise c'est essentiel : les contrats de Complémentaire santé collective doivent être « responsables » au 1^{er} janvier 2018. A défaut, les contributions patronales finançant ces dispositifs sont assujetties aux cotisations sociales, la cotisation des salariés soumise à l'impôt sur le revenu et la taxe de solidarité additionnelle est majorée (de 13,27 à 20,27%). Retour sur les conditions à respecter et les nouveaux critères applicables pour bénéficier de ce « sésame » fiscal et social.

La notion de contrat responsable et solidaire, introduite en 2004, a pour objectif d'encadrer les dépenses de santé en responsabilisant les patients, l'organisme de gestion ainsi que les praticiens. Cela consiste notamment à inciter les patients à respecter le parcours de soins afin d'être mieux remboursés. Avant 2015, la notion de contrat responsable se limitait au respect de remboursements minimums sur certaines prestations, et à l'interdiction de prise en charge

de certaines franchises ou majorations (forfait de 1 € sur les consultations par exemple). Cependant, le décret du 18 novembre 2014 a prévu un renforcement du dispositif aux modalités d'entrée en vigueur complexes.

Nouvelles obligations : soyez vigilant !

A partir du 1^{er} janvier 2018, tous les contrats devront donc respecter complètement le cahier des charges des contrats responsables pour continuer à bénéficier des avantages fiscaux et sociaux. Il inclut la prise en charge minimale d'un ensemble de prestations, mais aussi l'instauration de plafonds de remboursement, notamment pour les consultations et pour l'Optique.

En principe, tous les contrats conclus ou renouvelés depuis le 1^{er} avril 2015 doivent respecter cette nouvelle réglementation. Il convient néanmoins d'être vigilant sur cet aspect et de demander conseil à votre interlocuteur habituel pour analyser votre contrat actuel.

lebonsensdexpert@ca-aquitaine.fr



Air City change de mains

SERRES-CASTET

La jeune pousse Air City Diagnostic passe dans le giron du parisien Azur Drones

Air City Diagnostic, société spécialisée dans la modélisation de données collectées par des drones, vient d'être acquise par la société parisienne Azur Drones, basée à Boulogne-Billancourt.

Pour Loïc Richard, cogérant d'Air City Diagnostic, cette opération permet à la société béarnaise de disposer, au sein du groupe Azur Drones, des ressources nécessaires à son développement.

Une année charnière

« Nous sommes, cette année, dans une année charnière. Il nous faut

passer à la vitesse supérieure et donc investir, avec tout ce que cela engendre. Notre cœur de métier étant les opérations, nous avons décidé de nous consacrer et d'entrer dans un groupe leader, qui va permettre de développer nos activités. »

Air City a survolé Tchernobyl

Certains des marchés récemment conquis par Air City Diagnostic, à l'image des contrats décrochés auprès d'EDF pour la thermographie de la centrale de Civaux, ou encore celui qui lui a été attribué par la société Novarka pour l'inspection des joints d'étanchéité du dôme de confinement de la centrale de Tchernobyl, ont probablement aiguillé l'appétit d'Azur Drones, qui enchaîne les acquisitions grâce aux 7 millions d'euros qu'elle a levés en deux ans.

Pascal Rabiller